

Louvain, 25-3-1966

Cher Monsieur le Secrétaire,

Vous avez déjà reçu sans doute l'exemplaire du schéma sur le sacre épiscopal avec des notes marginales. Pour la prêtrise et le diaconat je n'ai aucune remarque à faire .

Je ne crois pas indispensable de donner les formules pour la réunion des periti. Il suffira que nous ayons nous-mêmes les textes sur lesquels nous sommes d'accord, pour pouvoir en donner une idée si on nous interroge; mais il ne faut pas les soumettre à l'approbation des periti.

Quant aux souhaits Ad multos annos, pour ma part je préfère qu'on les supprime, et je ne crois pas que personne proteste.

Croyez bien, cher Monsieur le Professeur, à mes sentiments tout dévoués in X^o.

J. W. Bette